

Adhésion nominative

Nom, prénom :

.....

Qualité :

Entreprise, agence :

.....

Téléphone :

Mail :

cotisation annuelle dûe : **30 €**

NOTA : merci de conserver une copie de ce document, il vous servira de justificatif comptable.

SIRET : 32003170100032
virement à effectuer sur le compte du CAUE de Meurthe-et-Moselle
IBAN : FR12 2004 1010 1000 5706 5E03 101 - BIC : PSSTFRPPNCY

Le CAUE et VOUS

Je souhaite recevoir la newsletter du CAUE -4 à 5 par an- (actualités, visites de réalisations, formations, ateliers, webinaires, expositions, publications...).

OUI NON



Pour les professionnels de la construction et de l'aménagement : architecte, paysagiste, bureau d'études, autre maître d'œuvre, géomètre, entreprise du BTP, artisan... le CAUE peut être une ressource. Acteur reconnu à l'échelle départementale, nous comptons près de 400 communes adhérentes ainsi que la plupart des intercommunalités.

Nous dispensons également plus de 300 conseils aux particuliers par an.

Valoriser les savoir-faire

Dans le cadre de notre mission de conseil aux particuliers et aux collectivités, nous valorisons les acteurs du cadre bâti et du paysage et incitons les maîtres d'ouvrage à faire appel à la catégorie de professionnels les plus à même de les accompagner dans leurs projets.

Qualifier la demande et préparer un bon passage de relais

En nous positionnant hors champ concurrentiel, nous aidons à formuler l'expression des besoins afin de qualifier la commande des maîtres d'ouvrage, et ce, hors de toute relation marchande. Notre rôle est d'ouvrir le champ des possibles en sensibilisant aussi bien les collectivités que les particuliers, aux enjeux contemporains auxquels leur projet doit répondre. Nous les aidons ainsi à formuler un cahier des charges le plus juste et le plus complet possible. Dans certains cas, nous les accompagnons jusque dans le recrutement de professionnels. Ces différentes étapes sont importantes dans le processus de projet pour garantir un relais de qualité avec la maîtrise d'œuvre.

Avancer ensemble

Nous mettons à votre disposition des outils dont l'ambition est d'atteindre, ensemble, une meilleure qualité architecturale, urbaine et paysagère : formations, fiches techniques, valorisation d'actions exemplaires sur notre site, voyages d'étude et visites de chantier. Nous organisons aussi conférences, ateliers et journées d'étude pour faire réseau et réfléchir ensemble à l'évolution des métiers du cadre bâti et du paysage.

Les actions estampillées « Mon village en 2054 » se proposent d'alimenter la prospective. Elles contribuent ainsi à dessiner un futur désirable dans lequel les acteurs du cadre de vie doivent prendre toute leur place.



Adhérer au CAUE, c'est :

- **Nous soutenir** dans notre mission de promotion de la qualité architecturale, paysagère et environnementale,
- **Participer à la vie de l'association** en devenant membre de l'assemblée générale,
- **Bénéficier du tarif adhérent** pour les manifestations payantes organisées par le CAUE.
- **Être informé et invité à toutes les manifestations organisées par le CAUE** (visites, voyages d'étude, conférences, formations...),
- **Être destinataire de nos publications gratuites.**



!! NOUVEAU !!

Découvrez l'application numérique ARCHISTOIRE, développée par le réseau national des CAUE.

Archistoire propose une expérience interactive et immersive à la découverte du patrimoine français pour révéler les histoires de nos paysages naturels et bâtis.

Utilisez votre smartphone à 360° et ouvrez les yeux ! Chaque élément augmenté à l'écran permet d'accéder à des anecdotes passionnantes. Rendez-vous sur place pour une expérience optimale ou depuis votre canapé, c'est comme vous voulez !

Téléchargez la 1ère «story» du CAUE de Meurthe-et-Moselle «Sur la ligne de front» et laissez-vous guider !



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

48 Esplanade Jacques Baudot - rue du Sergent Blandan
CO 90019 - 54035 NANCY CEDEX
03 83 94 51 78 - caue@caue54.departement54.fr
caue54.fr / retrouvez-nous sur les réseaux sociaux